



Sénat du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Sénateur / Madame la Sénatrice,

Nous vous écrivons en tant que membres du Le Cercle des jeunes leaders (CJL) du CIJA vous écrit aujourd'hui afin de demander votre soutien quant au projet de projet de loi C-91, Loi concernant les langues autochtones. Celle-ci sera bientôt examiné par le Comité sénatorial des peuples autochtones.

Le CJL est un sous-comité permanent du Centre consultatif des relations juives et israélienne (CIJA) qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie des communautés juives du Canada ainsi que celle de tous les Canadiens en engageant la nouvelle génération dans l'action citoyenne.

Au CJL, nous sommes conscients de l'importance de la langue. La langue est bien plus qu'un moyen de communication. C'est un vecteur d'histoire, de culture et d'identité. La revitalisation des langues autochtones est importante pour les Autochtones, et devrait l'être pour tous les Canadiens. Selon Statistique Canada, entre 2006 et 2016, la proportion des Autochtones pouvant converser dans une langue autochtone a chuté de 21 % à 15 % en à peine dix ans. Par ailleurs, la liste des langues vulnérables dressée par l'UNESCO comprend 87 langues autochtones du Canada, dont 32 classées en voie de disparition.

Il nous faut renverser cette tendance. Le projet de loi C-91 est une importante mesure en ce sens.

Étant donné qu'une langue transmet et conserve un sens culturel et historique, la perte d'une langue constitue perte d'un lien culturel et historique. Les juifs connaissent cette réalité par expérience. Il y a un peu plus d'un siècle, l'hébreu, langue ancestrale de la population juive, était considérée somnolente, sinon morte et confinée aux textes religieux et aux prières dans les synagogues. En 1890, la communauté juive, vivant dans ce qui est aujourd'hui Israël, a rétabli l'hébreu et son utilisation comme langue parlée dans tous les aspects de la vie quotidienne. Cette revitalisation est un élément central de la renaissance de la nation juive. Cette pratique a aussi enrichi la vie culturelle juive dans des communautés de par le monde, y compris ici au Canada.



The Centre for Israel
and Jewish Affairs
Le Centre consultatif des
relations juives et israéliennes

La situation des langues autochtones au Canada diffère de celle de l'hébreu, nous croyons néanmoins que l'adoption du projet de loi C-91 pourrait avoir des retombées similaires.

Nous espérons que l'adoption du projet de loi C-91 ouvrira la voie à un éventail de programmes d'immersion linguistique et culturelle conçus et dirigés par les peuples autochtones. La communauté juive du Canada appuiera cette initiative historique.

Nous vous incitons, en tant que parlementaire, à appuyer l'adoption rapide du projet de loi C-91.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le sénateur / Madame la sénatrice, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Cercle des jeunes leaders

CC – L'Honorable Pablo Rodriguez, Ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme